

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 125 (2004)
Heft: 5

Rubrik: Le courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Apiculteur au Maroc

Récit de M. William Gonet

Donc, chaque année, je préparais mes ruches pour récolter le nectar sur les eucalyptus qui fleurissent régulièrement à l'automne. A partir de septembre, c'était merveilleux de voir les rayons se remplir jusqu'à la dernière cellule disponible. Pour la récolte, j'attendais de disposer des jours de congé de fin d'année, et me préparais pour cette tâche compliquée pour un seul opérateur. Je trouvais ma récompense avec l'alignement des fûts de 300 kilos, pleins de bon miel mis à décanter. Ensuite, il fallait conditionner ce miel en bocaux avant la cristallisation, car déjà visqueux à l'extraction, et même en début de cristallisation, la température étant fraîche en décembre. Je devais faire vite pendant qu'il pouvait encore couler. Je stockais les bocaux pleins tels quels, ne collant les étiquettes qu'au moment des livraisons. C'est ainsi que j'arrivais à récolter en une fois entre 500 et 1500 kg chaque année, avec un minimum d'interventions dans les ruches. Les différences annuelles étaient causées par les conditions météo et par la loque européenne, endémique au Maroc. Elle pouvait provoquer l'affaiblissement et la mort d'un quart des colonies, diminuant les récoltes ; le traitement avec un sulfamide appelé Thiazomide semblait la contenir. Au sujet des parasites, on peut ajouter la fausse teigne, un papillon de nuit dont les larves se nourrissent de la cire des rayons et les détruisent. Cependant, les colonies saines donnaient facilement 20 kilos et plus par an avec le type de conduite simple que j'avais adoptée. En 1961, je fus contacté par un particulier qui demandait si j'avais du miel d'eucalyptus à vendre, et exigea un échantillon que je lui fournis. Après qu'il eut tout le temps de le goûter, il me convoqua et me reçut dans un bureau de la Régie des Tabacs, une grande compagnie qui a le monopole au Maroc pour tout ce qui concerne l'herbe à Nicot. J'avais appris que mon interlocuteur travaillait au service des achats de cet organisme, et je pensais qu'il voulait acheter du miel pour la coopérative du personnel. J'étais donc prêt pour une longue discussion de prix pour quelques bocaux. Mais il me questionna d'emblée sur les quantités disponibles, le prix, le délai de livraison, toutes questions inhabituelles pour quelques kilos. Pensant qu'il cherchait habilement à me rouler, je lui avançais un prix pour entamer la négociation : « 7,50 dirhams le kilo », c'est-à-dire plus du double du prix habituel. « D'accord, vous pourrez livrer demain. » Devant ma surprise, il prit le temps de me raconter une péripétie survenue dans leurs fabrications. Prenez donc, vous aussi, le temps de lire la suite de cette histoire qui a pris, pour l'apiculteur laborieux que j'étais, l'allure d'un conte de fées. Au Maroc comme ailleurs, les hommes ont des manies, des tics et des défauts plus ou moins acceptés. En ces temps-là, fumer et chiquer ne passaient pas pour des défauts dignes d'occuper les intellectuels écologistes. Donc les fumeurs et chiqueurs pouvaient polluer impunément, ayant leur ravitaillement assuré par la Régie. Celle-ci fabriquait un assortiment de produits, des cigarettes de goûts divers, des tabacs pour la pipe, à chiquer et à priser, et aussi des petits paquets cubiques remplis d'un mélange de tabac et de kif, destiné aux « accros » légers de ce temps-là. La Régie en question assurait ses fabrications avec du tabac qu'elle faisait cultiver dans le pays, ou importé. Tout le monde y trouvait son compte jusqu'à la guerre, ou plutôt l'après-guerre. Le Maroc avait subi de loin les effets du conflit, pendant

que les Alliés préparaient les campagnes de libération. Après la bataille navale de Casablanca, en novembre 1942, la circulation des militaires qui traversaient le pays pour aller libérer l'Italie, surtout les Américains, apportèrent avec eux comme une bouffée de liberté. C'est ainsi que les G.I. distribuèrent en passant chewing-gums, chocolat et cigarettes américaines, ce qui marquait bien la fin des restrictions. Ces cigarettes blondes, très différentes de celles au tabac noir de la Régie, devinrent la mode. La demande fut couverte avec des importations sur lesquelles l'Etat préleva une dîme confortable, une manière de protéger les productions locales. Alors la Régie se retourna habilement, et en fabriqua elle-même. Mais, me dit encore mon acheteur, projeter et réaliser sont deux. Il m'expliqua alors que les goûts et arômes différents des cigarettes s'obtiennent par une succession de procédés et de manipulations du tabac brut, qui sont des secrets de fabrication bien gardés. Au départ, c'est le même tabac qui est utilisé : pour celles « à goût américain », la Régie ne pouvait pas se lancer dans des essais qui auraient duré plusieurs années. Elle se vengea en quelque sorte des Américains en envoyant outre-Atlantique un commando d'espions industriels super motivés. L'équipe rentra au pays avec la recette convoitée, ainsi que la propriété d'une marque déposée des fameuses Américaines, qu'elle avait très honnêtement achetée. La fabrication démarra aussitôt, avec les ventes au public. Il s'est produit alors un accroc inexplicable : malgré un prix attractif, les ventes de cette nouveauté restèrent à un niveau modeste, loin des espoirs caressés. Était-ce l'absence de la vignette douanière qui « dévoilait » la provenance locale, ou un défaut d'arôme ou de goût qui jouait ce sale tour, personne n'a pu l'expliquer. Mais, pendant plus de vingt ans de présence sur le marché, les ventes ont fini par représenter un bon pourcentage des ventes de la Régie.

Là, je suis obligé de vous dévoiler un secret, celui de la composition des cigarettes dont vous suivez l'histoire. La recette ramenée d'Amérique par le commando cité comprenait, entre autres, la trempette du tabac dans une sauce spéciale qui produit les goûts recherchés. La composition de ce jus était secrète, mais elle comprenait entre autres, m'a-t-on dit, du rhum, du poivre et du miel. Pour le lancement de cette spécialité, l'approvisionnement des composants avaient été étudié et assuré, et, au cours des ans, la fabrication s'y était tenue pour garder la continuité de ses caractères. Pour le miel utilisé, c'est celui d'eucalyptus qui avait été retenu pour son abondance au Maroc et son prix modeste. Le chef des achats m'indiqua même l'arrangement qu'il avait fait avec des apiculteurs du Gharb, région du Maroc couverte d'immenses forêts de cette essence. Seulement, la sécheresse de 1959-1960 a perturbé les arbres du Gharb au point qu'ils n'ont pas fleuri. La source de la Régie était tarie, la privant d'un composant spécifique de ces cigarettes si laborieusement mises au point ; ce n'était donc pas le moment de perturber les ventes avec un changement de nature du produit. Pour finir, mon interlocuteur me glissa négligemment qu'il aurait accepté de payer un prix astronomique pour ma récolte, n'en ayant pas trouvé ailleurs de cette origine. Pour satisfaire votre curiosité si bien excitée, voici le nom de la marque de ces cigarettes américaines au goût de miel du Maroc : il s'agit des Marquise, marque déposée, et toujours en vente à un prix concurrentiel. L'année suivante, j'ai recontacté l'acheteur pour lui annoncer ma récolte, et lui demander son prix d'achat. Très poliment, il m'indiqua que ses fournisseurs habituels avaient de nouveau une récolte après deux ans sans rien, et qu'ils offraient leur miel à 2,10 dirhams le kilo, et qu'il me remerciait beaucoup de mon téléphone, et qu'il espérait que je vendrais bien, etc.



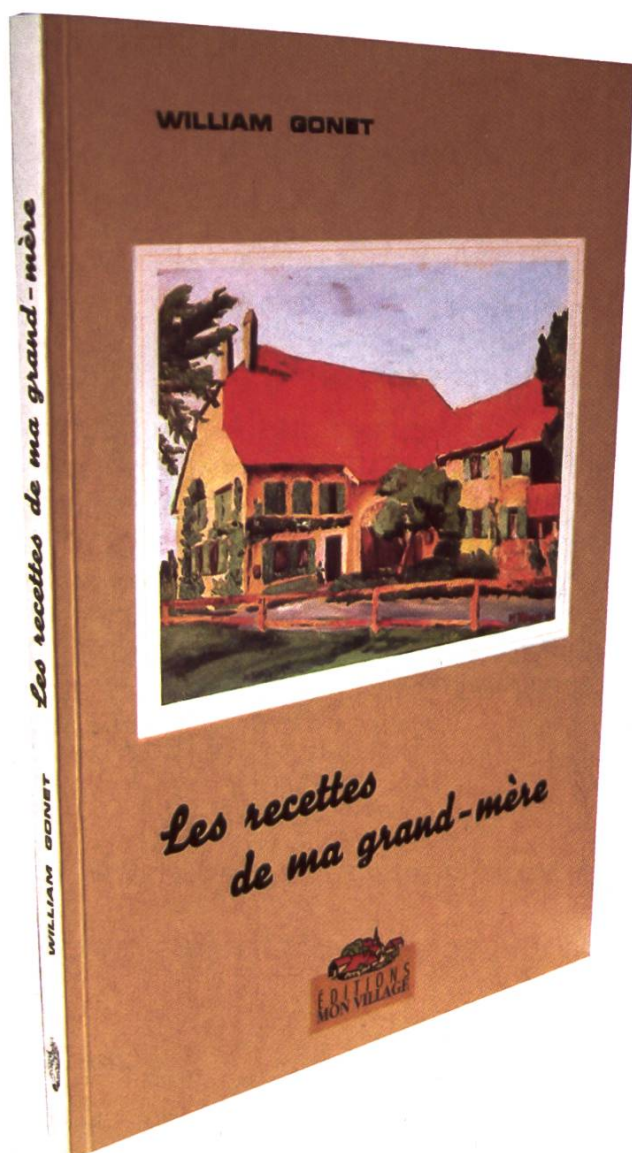
Moralité

Il faut prendre les contes de fées quand ils viennent, ils ne repassent pas souvent.

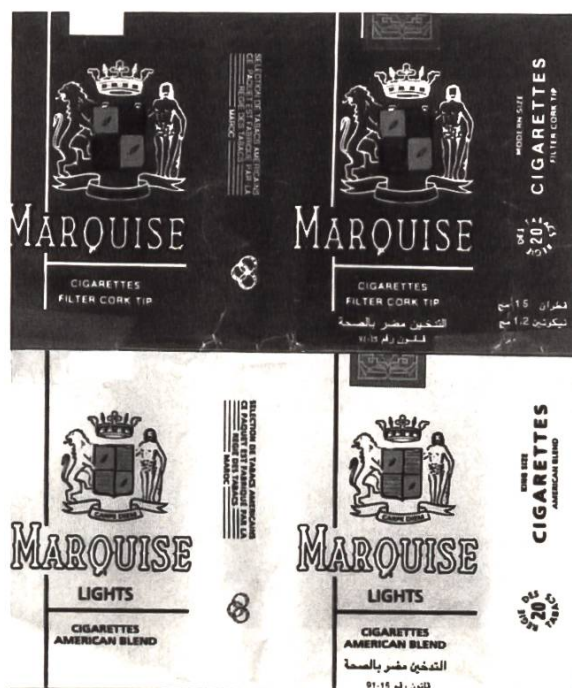
Finale

En plus des souvenirs que vous venez de lire, et que j'ai mis sur le papier avant de les oublier, il me reste quelques précieux témoins de mon aventure apicole au Maroc. J'ai pu les sauver. Pour mon cas, j'ai dû abandonner ruchers et matériel à l'Etat. Mes ruches, qui furent pillées pour le miel pendant l'hiver et laissées ouvertes à la pluie, ont toutes été perdues...

Fait à Morges, début septembre 2001.



Pour tous ceux qui ont apprécié le récit de M. Gonet, je vous conseille son livre: « Les recettes de ma grand-mère » aux Editions Mon Village, 1085 Vuillens.



Pour vous remercier d'avoir lu jusqu'ici, vous trouverez ci-dessous le fac-similé de l'emballage déployé des fameuses cigarettes, encore vendues en 2003.



Les apiculteurs « Buckfast » inaugurent deux stations de fécondation en 2004

Il y avait longtemps qu'on en parlait, et enfin ce désir a été mené à bien. En effet, depuis longtemps, plusieurs apiculteurs « Buckfast » étaient à la recherche d'une station de fécondation individuelle en Suisse. En définitive, c'est à deux endroits que ce désir s'est enfin réalisé à la fin de l'année passée. Une des stations se trouve dans le canton des Grisons, et l'autre dans le canton de Fribourg. Les deux emplacements sont à la disposition des intéressés ; les conditions, le pedigree, les heures de visite ainsi que le nom des personnes responsables se trouvent sur la page internet www.buckfastimker.ch, de l'Association suisse des éleveurs « Buckfast ».

Un pas important a pu être concrétisé en ce qui concerne l'élevage de l'abeille « Buckfast » en Suisse et tous les responsables sont certains de rendre un grand service aux éleveurs avec ces deux stations.

Le coordinateur d'élevage : Mario Paroni

Autoflagellation ?

Concerne : info de Narimpex et Apimiel (RSA N° 4, p. 6)

Suite à cette info, une question se pose : jusqu'à quand allons-nous, braves Suisses, continuer de pratiquer l'autoflagellation ? L'écologie impose ceci, les denrées alimentaires imposent cela, une corporation (les arboriculteurs) impose à une autre (les apiculteurs), par le biais de l'administration, des restrictions, feu bactérien oblige. Maintenant, on nous demande de faire analyser nos miels pour pouvoir le vendre, et ce à nos frais, soit Fr. 100.—. Je vous laisse calculer le manque à gagner pour un petit apiculteur qui n'a que 200 kg à vendre.

Petite question : les denrées importées, dont les miels, subissent-elles aussi les mêmes exigences ?

Autre question : que veut dire 1,4 (PDCB) ?

Cela dit, mon intervention a deux buts :

1. La SAR, par la FSSA, ne devrait-elle pas prendre contact avec les laboratoires nommés pour obtenir un prix préférentiel ?
2. Les apiculteurs concernés et qui se font confiance peuvent-ils aussi grouper 4 ou 5 miels pour analyses ?

Merci de répondre rapidement.

Jee Pee

N.B. : Pour ma part, je n'ai jamais utilisé de Waxviva, mais il est toujours en vente. Cf. cat. Bienen Meyer 04/05, p. 33.



La propolis

Chers collègues,

Nous sommes au printemps, il est temps de mettre vos grilles pour récolter la propolis.

Savez-vous que vous avez là un produit qui va être de plus en plus nécessaire pour notre santé? L'antibiotique n'a bientôt plus de pouvoir sur les microbes, cela fait quatre générations que notre corps absorbe des antibiotiques: il est saturé et arrive maintenant à développer des résistances aux antibiotiques.

L'avantage de la propolis est qu'elle permet de nourrir nos cellules pour qu'elles aient la force de se battre contre les microbes.

Etes-vous prêts à m'aider à récolter cette précieuse propolis en mettant dès maintenant vos grilles? Je vous encourage à le faire car nous obtiendrons ainsi une propolis d'excellente qualité pour faire face aux problèmes de la santé publique, qui est très critique (ce qui est normal). Les raclures sont trop risquées, même si vous n'avez traité qu'avec des produits homologués. Certains produits restent sur les cadres.

Il est toujours important de consommer les produits de notre pays, c'est pourquoi je fais appel à vous. En France, je trouve la propolis facilement mais j'aimerais travailler avec vous; même si vous récoltez chacun 200 grammes, nous finirons par avoir suffisamment de propolis suisse que nous pourrions proposer à la population.

Récoltez aussi votre pollen et mangez celui de nos régions, il va vous donner les anticorps nécessaires pour lutter contre nos allergies, ce qui est plus efficace que si vous aviez du pollen de lavande ou de citron alors que vous habitez en montagne par exemple.

Merci de votre écoute, faites-en profiter votre famille et vos proches. Si vous en avez suffisamment, prenez contact.

Pour tout renseignement: tél. 026 925 82 57 (après 19 heures) à Rosette Yersin, le Revers, 1659 Rougemont.

Il existe des grilles standards pour les « Dadant » 10 cadres. Pour les 12 cadres, je coupe une bande d'une autre grille. Si vous avez une meilleure idée, faites-le moi savoir!

À VENDRE

grande pépinière

à quatre ruchettes de 6 cadres DB.

Vrai système Rithner très peu utilisée.

Emile Girard
1676 Chavannes-les-Forts
Tél. 026 656 24 69

À VENDRE (cause santé)

un rucher pavillon

de 16 ruches Bürki dont 9 habitées +
petit matériel.
Prix à discuter.

Tél. 026 652 25 58